

PREFETE DE L'ALLIER

Préfecture  
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité  
Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales

Moulins, le - 5 JUL. 2018

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire, dotations de l'Etat

La Préfète de l'Allier

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK  
Tél : 04 70 48 33 70  
[yousef.taoufik@allier.gouv.fr](mailto:yousef.taoufik@allier.gouv.fr)

à

Circulaire n° : 46 / 2018

Mesdames Messieurs les Présidents des EPCI du  
Département de l'Allier  
Mesdames les Sous-Préfètes des arrondissements de  
Vichy et Montluçon (en communication)

**Objet** : Dotation globale de fonctionnement 2018  
**P.J** : une fiche individuelle

La Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur, vient de me communiquer, pour chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre du département de l'Allier, une fiche individuelle DGF de l'année 2018.

Ainsi, pour votre information, vous trouverez ci-joint, à travers cette fiche, un tableau synthétique des données financières relatives à votre établissement public.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général,



Dominique SCHUFFENECKER